



Plainte pour détournement/Procédure?

Par **licencie**, le **03/04/2013** à **20:15**

Bonjour, rnJ ai étai licencié pour faute grave, le motif étai la disparition de certaine remises en banque. rnrnJ'étai responsable de se magasin, je pensai tous d'abord a une erreur comptable puis en faisant des recherches ses remises n'avait effectivement belle et bien disparu. rnJ'ai ensuite penser a ma gérante qui passer récupérer des remises en magasin(peu être ne l'avait elle pas signaler a la comptable tous simplement). rnrnQuand j ai eu l entretien préalable et que j ai parler de ses caisses qu elle prenais: j ai étai traiter de menteuse!! rnC'est la que je me suis dit y a un problème. rnrnJe vous remet dans le contexte, les banques étai entreposer le soir dans un bureau(tiroir sans serrure ou casier plastique ou panier ou bien boite a chaussure). rnCe bureau etai une salle de pause, mais aussi une réserve, salle pour les entretien...) rnTous entrer et sortait de cette réserve, même les clients qui se retrouver a récupérer qui est entrer la par erreur. rnrnJe faisais comme je pouvais car on avait pas de coffre. rnPour aller a la banque ce que je n'avais jamais le temps de faire étant donné la masse de travail en magasin et le manque de personnel.(remplacer souvent par des stagiaire qu il fallait souvent former pour une semaine maxi) rnrnElle s'accumuler dans le bureau puis quand j avais un peu de temps, j en prenais 3 ou 4 pour les amener a la banque et je ferai suivre les reçu a la comptable. rnJe pouvais en prendre plus car sinon a la banque il tirer un peu la gueule vu le monde en caisse. rnrnLe jours de mon licenciement il m'on précisé qu il manquer 6000 euros de caisse en l'intervalle de 5 mois ce qui m'a parut bizarre car jme suis dit que fait la comptable?? rnrnPuis 1 semaine après mon licenciement me voila convoqué par un inspecteur du service financier de la gendarmerie. rnJe répond a ses questions, il prend empreinte et photo puis je repars. rnrn6 mois plus tard je reçois un appel de ce même inspecteur qui me convoque pour la même histoire alors j'y retourne. rnCette fois ci ce n'étai plus une plainte contre X mais une plainte nominative. rnrnDe plus du il m'accusai du cambriolage du coffre qui avais eu lieu 10 mois après mon arrivé(il contenait 5000euros). rnDepuis le coffre n'avait pas étai remplacer. rnrnL'inspecteur me dit que la il m'accuse d'avoir volé 32000 euros un chiffre qui fait tourner la tête!! rnrnJ'étai choquer, puis il m'a

poser des questions sur mes jours travail ou période de congé, planning des deux dernière années. rnrnHeureusement j avais mes feuilles de pointage sinon comment m en souvenir. rn(Je lui ai d'ailleurs fournis les copies de celles ci) rnrnA la suite de sa il m'a demander pourquoi l'argent ne disparaissez pas en mon absence(j'étais en congé 3 semaines en deux ans) rnPuis comment je pense que cette argent a disparu ce qui est inexplicable pour moi car même si la gérante prenait des sachets de remise elle n'a pas pris une tel sommes!! rnrnVoila, je suis sortit de la un peu abasourdie parce que venais d'apprendre. rnC'est bien la première fois qu on porte plainte contre moi pour du vol en 4 ans d'activité. rnrnQuand je pense comment il m'ont fait trimer, comment j ai remonter ce magasin en thermes de chiffre en me donnant a fond, les jours de repos ou je venais bosser, tous mon investissement tous sa pour sa!!! rnrnL'inspecteur ma dit a la fin soit je serais convoqué au tribunal ou bien c est lui qui me convoquera. rnIl m'a dit que contacter mon avocat sous une dizaine de jours. rnrnSavez vous comment sa va se passer? rnIl m'a demander les coordonné de la comptable. rnPensez vous qu il vont contacter ma banque pour fouiller mon compte car si c est le cas puis je éviter sa et leurs fournir moi même tous les relevés car la franchise c est la honte pour moi. rnJ arriverais plus a regarder ou appeler mon banquier!! rnS'avez vous combien dure la procédure et qu elle sont mes recours contre mon ex employeur a la suite de sa.?rnrnMerci d'avance,